

FORMATION & TRAJECTOIRES

EN FRANCE EN 2017/2018

ÉTUDES
2019

En 2017, 280 000 actions de formation ont été financées par le secteur du travail temporaire.

Le FAF.TT a financé ou co-financé la formation de près de 107 000 d'entre elles.

Pour mesurer les effets de la formation sur l'insertion et la sécurisation des parcours professionnels des salariés intérimaires, le FAF.TT réalise trois enquêtes post-formation : une enquête de satisfaction à 1 mois et deux enquêtes d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois.

L'étude Formation & Trajectoires est une synthèse des derniers résultats de la campagne d'enquêtes 2017/2018, avec un zoom spécifique sur les personnes sorties de formation en 2017.

Ce document présente les caractéristiques des intérimaires formés et met en évidence les effets positifs de la formation sur leur évolution professionnelle : accès à l'emploi durable, développement de la qualification, évolution de la catégorie socioprofessionnelle.



ACCOMPAGNEMENT



CONSEIL



PROJETS INNOVANTS



FINANCEMENT

ACCÉDER À LA FORMATION

Profil des personnes formées



85% des personnes formées sont des hommes. Cette proportion varie selon le dispositif de formation : entre 74% pour le CPRO et 93% pour le CDIPI.

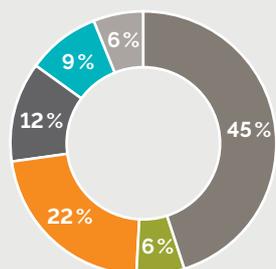
La moyenne d'âge de ces personnes est de 33 ans ; 31 ans dans le cadre de

la professionnalisation, 35 ans dans le cadre des congés individuels.

Le CIPI enregistre la plus forte concentration de jeunes de moins de 26 ans (49%), suivi de près par le CPRO (44%).

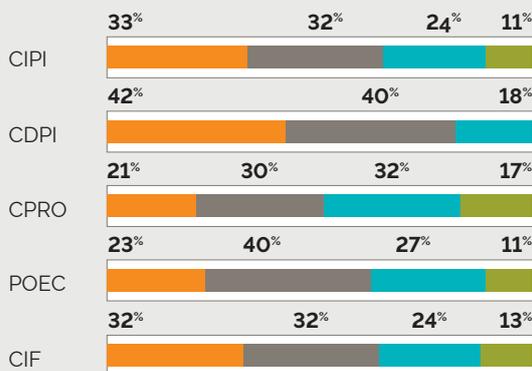
20% des bénéficiaires du CPF et 17% des bénéficiaires du CIF ont plus de 45 ans.

Nombre de personnes formées selon le dispositif de formation



■ CPF	15 924
■ CIP	2 086
■ POEC	7 686
■ CPRO	4 225
■ CDIPI	3 170
■ CIPI	2 094

Niveau d'études avant l'entrée en formation



■ Aucun diplôme ■ CAP/BEP ■ Bac ■ Bac+2 et plus

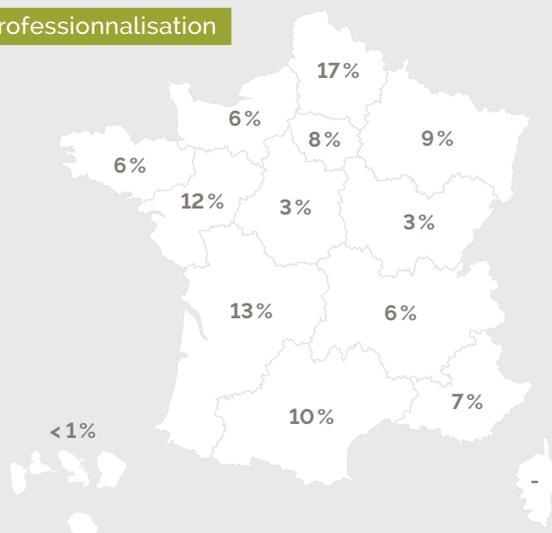
L'information n'est pas disponible pour le CPF.

Avant d'entrer en formation, le niveau de formation de 3 personnes sur 5 n'excédait pas le CAP/BEP.

46% des jeunes contre 33% des 26-44 ans et 24% des seniors étaient détenteurs d'un titre égal ou supérieur au Baccalauréat.

Répartition régionale des stagiaires

Professionnalisation



Nombre total de stagiaires formés : **17 175**

Stagiaires formés Rang

Région	Stagiaires formés	Rang
Hauts-de-France	17 %	1
Nouvelle-Aquitaine	13 %	2
Pays de la Loire	12 %	3
Occitanie	10 %	4
Grand Est	9 %	5
Île-de-France	8 %	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 %	7
Normandie	6 %	8
Auvergne-Rhône-Alpes	6 %	9
Bretagne	6 %	10
Centre-Val de Loire	3 %	11
Bourgogne-Franche-Comté	3 %	12
DOM	< 1 %	13
Corse	-	-

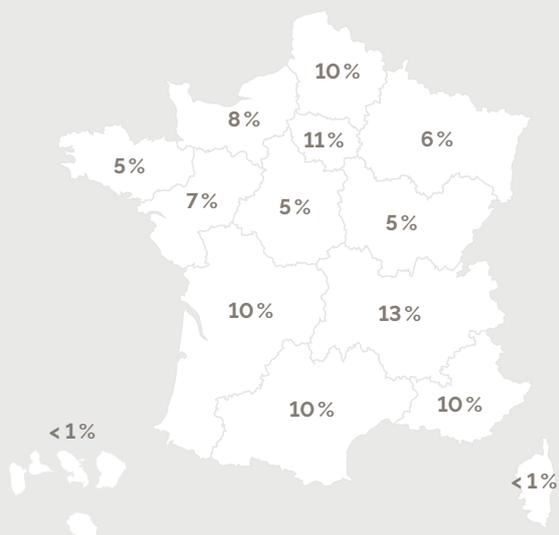
Référentiel géographique : région de domiciliation du stagiaire.

FORMATION & INSERTION

CIPI : Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire - **CDPI** : Contrat de Développement Professionnel Intérimaire - **CPRO** : Contrat de Professionnalisation - **POEC** : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective - **CIF** : Congé Individuel de Formation - **CPF** : Compte Personnel de Formation.

Le CIPI, le CDPI, le CPRO et la POEC s'inscrivent dans le champ de la professionnalisation et sont mobilisés par les agences d'emploi. Le CIF et le CPF sont des congés individuels mobilisés par les salariés.

Congés Individuels



	Stagiaires formés	Rang
Auvergne-Rhône-Alpes	13 %	1
Île-de-France	11 %	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 %	3
Hauts-de-France	10 %	4
Occitanie	10 %	5
Nouvelle-Aquitaine	10 %	6
Normandie	8 %	7
Pays de la Loire	7 %	8
Grand Est	6 %	9
Bretagne	5 %	10
Bourgogne-Franche-Comté	5 %	11
Centre-Val de Loire	5 %	12
DOM	< 1 %	13
Corse	< 1 %	14

Référentiel géographique : région de domiciliation du stagiaire.

Nombre total de stagiaires formés : **18 010**

Spécialités de formation (Nomenclature des Spécialités de Formation, niveau 100)

Représentation des 10 premières spécialités de formation

	CIPI	CDPI	CPRO	POEC	CIF	CPF	Tous dispositifs
Transports, manutention, magasinage	49 %	41 %	21 %	45 %	33 %	71 %	53 %
Technologies industrielles fondamentales	17 %	11 %	17 %	17 %	1 %	1 %	8 %
Électricité, électronique	1 %	3 %	6 %	6 %	4 %	6 %	5 %
Commerce, vente	13 %	1 %	21 %	1 %	2 %	0 %	4 %
Mécanique aéronautique et spatiale	0 %	5 %	5 %	7 %	2 %	1 %	3 %
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	0 %	2 %	3 %	4 %	4 %	2 %	2 %
Structures métalliques	0 %	4 %	2 %	1 %	8 %	2 %	2 %
Mines et carrières, génie civil, topographie	3 %	6 %	1 %	2 %	0 %	2 %	2 %
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	0 %	2 %	0 %	0 %	3 %	3 %	2 %
Mécanique générale et de précision, usinage	0 %	4 %	4 %	2 %	3 %	0 %	2 %

80 % des bénéficiaires de formation concentrés dans 10 spécialités de formation, deux tiers dans les 3 premières.

Une personne formée sur deux a suivi une formation en lien avec le transport, la manutention et le magasinage.

Cette proportion est à relativiser du fait des effets de structure. En effet, 1 formation financée sur 2 était un CPF. Or, 7 personnes sur 10 qui ont mobilisé ce dispositif de formation ont suivi une formation dans cette spécialité.

38 % des formations de la professionnalisation sont en lien avec le transport, la manutention et le magasinage, 16 % avec les technologies fondamentales, 8% avec le commerce.

Le CPRO et le CIPI débouchent plus fréquemment sur une formation commerciale que les autres dispositifs.

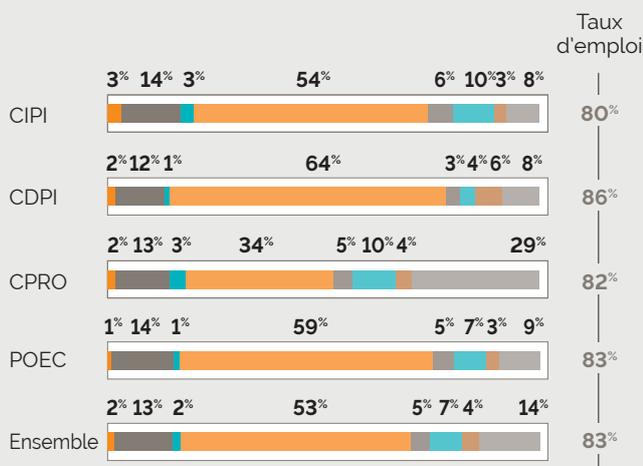
Le CIF se caractérise par la plus faible concentration de stagiaires de ce top 10. C'est aussi le seul dispositif de formation qui couvre plus de 60 % des spécialités de formation de la nomenclature.

RENFORCER L'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE

Situation professionnelle principale au cours des 6 mois suivant la formation

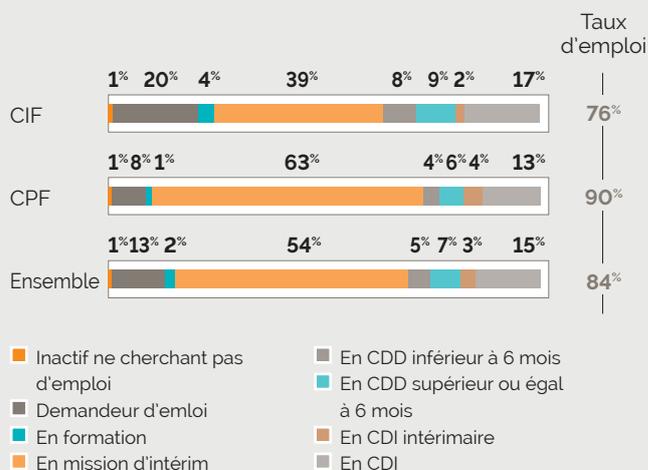
Professionnalisation

Taux d'emploi **83%**



Congés individuels

Taux d'emploi **84%**



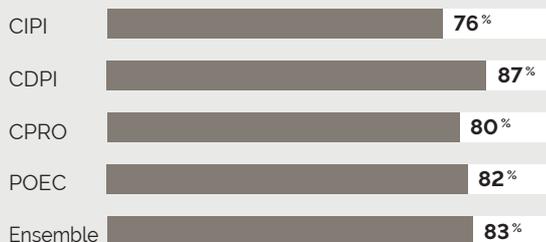
Des taux d'emploi toujours aussi élevés, la signature d'un CDI encore plus fréquente

Une personne sur deux a signé un contrat d'intérim au cours du semestre suivant la fin de sa formation. 1 sur 5 a signé un CDI, 1 sur 10 un CDD.

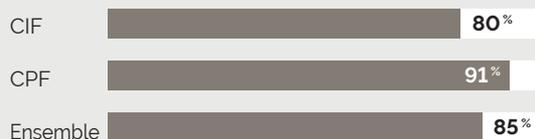
L'interrogation portant sur la situation principale, les taux d'emploi présentés correspondent à des minima; ils excluent les personnes ayant connu une voire plusieurs périodes d'activités professionnelles de courte durée. L'enquête d'insertion professionnelle à 6 mois révèle que 43 % des personnes qui ont déclaré ne pas avoir été majoritairement en emploi au cours du semestre suivant la fin de leur formation ont exercé une ou plusieurs activités professionnelles de courte durée, élevant ainsi le taux d'emploi total sur l'ensemble de la période à 90 %.

Taux d'emploi au cours de l'année suivant la fin de la formation

Professionnalisation



Congés individuels



L'enquête d'insertion professionnelle à 12 mois confirme les effets durables de l'accès à l'emploi : 84 % des personnes interrogées ont déclaré être majoritairement en emploi au cours de l'année qui suit la fin de leur formation.

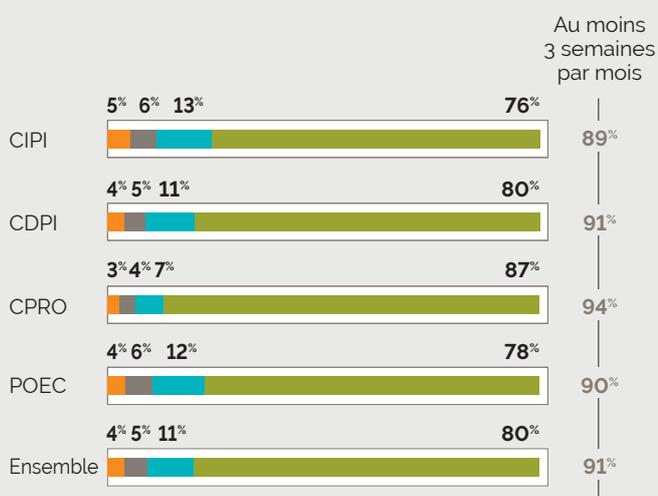
La même enquête révèle que 51 % des personnes qui ont déclaré ne pas avoir été majoritairement en emploi au cours de l'année suivant la fin de leur formation ont exercé une ou plusieurs activités professionnelles de courte durée, élevant ainsi le taux d'emploi total sur l'ensemble de la période à 92 %.

Intensité d'emploi moyenne au cours des 6 mois suivant la formation

Champ : personnes en emploi uniquement.

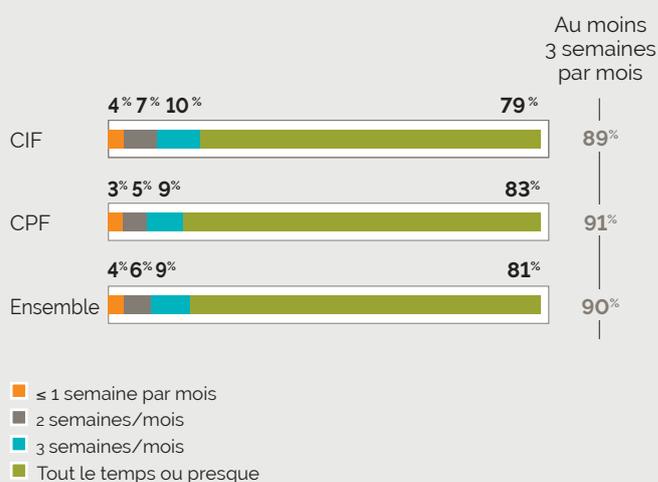
Professionnalisation

Travaillent au moins 3 semaines par mois **91%**



Congés individuels

Travaillent au moins 3 semaines par mois **90%**



Tous dispositifs de formation confondus, 4 personnes en emploi sur 5 ont travaillé à temps plein au cours du premier semestre. Cette densité d'emploi reste comparable lorsque cette période est étendue à un an.

Adéquation formation/emploi

Champ : personnes en emploi uniquement.

73 % des personnes actives jugent que l'emploi qu'elles occupent à 6 mois correspond à la formation qu'elles ont suivie. 77 % jugent que leur formation a été utile pour trouver cet emploi.

Lorsque les personnes sont interrogées sur l'emploi qu'elles occupent à 12 mois, elles sont respectivement 66 % et 73 %.

Fidélité à l'agence d'emploi

Champ : personnes en emploi uniquement.

2 personnes sur 3 travaillent toujours pour la même agence d'emploi au cours du semestre suivant la fin de leur formation. Elles sont 3 sur 4 lorsqu'elles exercent des missions d'intérim.

L'enquête d'insertion professionnelle à 12 mois confirme que cette fidélité perdue au cours de l'année suivant la fin de la formation.

DÉVELOPPER LA QUALIFICATION

Le CIPI est un dispositif de formation visant l'insertion ou la réinsertion professionnelle, pas la qualification. Il est donc exclu du champ.

Évolution de la catégorie socioprofessionnelle avant/après la formation

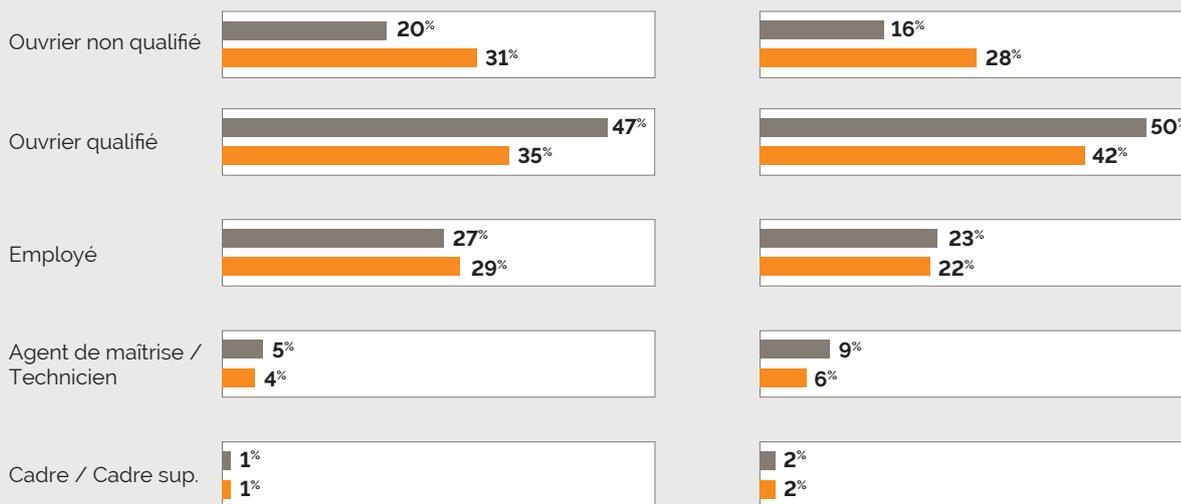
Champ : personnes en emploi au cours du semestre précédant la formation et/ou au cours du semestre suivant la formation.

Professionalisation : CDPI/CPRO/POEC

Congés individuels : CIF / CPF

Ouvriers qualifiés **+ 12 points**

Ouvriers qualifiés **+ 8 points**

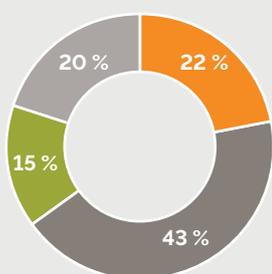


■ Semestre suivant la formation
■ Semestre précédant la formation

La CSP reste stable lorsque la période d'interrogation est étendue à un an.

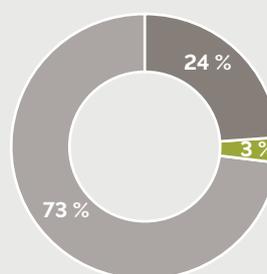
Qualification de la formation

Professionnalisation : CDPI/CPRO/POEC



■ Qualif. CCN (Convention Collective Nationale)	22 %
■ Titre RNCP hors CQP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)	43 %
■ CQP (Certificat de Qualification Professionnelle)	15 %
■ Attestation	20 %

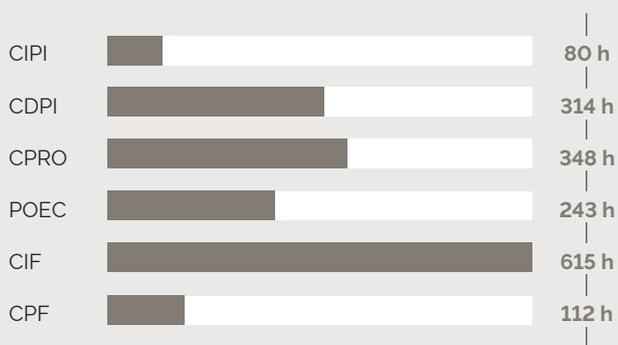
Congés individuels : CIF / CPF



■ Titre RNCP hors CQP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)	24 %
■ CQP (Certificat de Qualification Professionnelle)	3 %
■ Attestation	73 %

4 personnes sur 5 déclarent avoir passé un examen à l'issue de leur formation. Le taux d'échec à cet examen est inférieur à 3 %. Un an après la formation, plus de 3 personnes sur 5 jugent que leur formation a permis d'augmenter leur niveau de qualification et leur employabilité.

Durée moyenne de formation en centre de formation



ACCOMPAGNER LE PROJET DE FORMATION

Le tutorat dans les dispositifs de la professionnalisation

Le tutorat permet aux salariés d'être accompagnés en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être.

Cet accompagnement permet de traduire dans la pratique les enseignements théoriques, de transmettre les connaissances liées au savoir-faire et de faciliter l'intégration en milieu réel de travail.

Au cours de leur formation, tous les intérimaires sont encadrés par un tuteur désigné au sein de l'agence d'emploi.

Les bénéficiaires d'un CIPI, d'un CPRO ou d'une POEC, dans le cadre de leur période en entreprise, sont accompagnés par un autre tuteur : celui de l'entreprise d'accueil. A noter : si la période pratique est systématique en CIPI et en CPRO, elle ne l'est pas dans le cadre de la POEC.

L'appui du FAF.TT dans la construction du projet professionnel des congés individuels

7 intérimaires sur 10 ont obtenu des informations sur le CIF ou le CPF en sollicitant leur agence d'emploi et/ou le FAF.TT.

28% ont sollicité leur agence d'emploi uniquement, 20 % le FAF.TT uniquement, 52 % leur agence d'emploi et le FAF.TT.

Le Conseil en Évolution Professionnelle du FAF.TT

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et/ou établir un projet d'évolution professionnelle.

En 2017, près de 5000 personnes ont été accompagnées par un conseiller en évolution professionnelle du FAF.TT pour formaliser et mettre en œuvre leur projet professionnel.

	Objectifs	Durée
CIPI : Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire	Insérer ou réinsérer les personnes éloignées de l'emploi	105 h à 175 h selon public
CDPI : Contrat de Développement Professionnel Intérimaire	Accéder à un premier niveau de qualification ou à une qualification différente voire complémentaire	175 h à 450 h selon public
CPRO : Contrat de Professionnalisation	Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle et permettre l'acquisition d'une qualification reconnue	6 à 36 mois
POEC : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective	Permettre à des demandeurs d'emploi inscrits d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche ou par le Conseil d'Administration du FAF.TT	41 h à 400 h
CIF : Congé Individuel de Formation	Accéder à un niveau supérieur de qualification, se perfectionner professionnellement, changer d'activité ou de profession, s'ouvrir plus largement à la culture et à la vie sociale	-
CPF : Compte Personnel de Formation	Acquérir des heures de formation tout au long de sa vie professionnelle pour financer des prestations destinées à maintenir son niveau de qualification ou d'accéder à un niveau de qualification supérieur	-

Sources

- Données stagiaires et formations : FAF.TT, système de gestion - Sorties de formation en 2017 au 30 juin 2018.
- Données d'insertion : Evaluation des dispositifs de formation et de leurs impacts sur les trajectoires professionnelles, enquêtes BVA pour le FAF.TT, Passation d'un questionnaire de satisfaction dans le mois suivant la fin de la formation, d'un questionnaire d'insertion 6 mois après la fin de la formation et d'un questionnaire d'insertion 12 mois après la fin de la formation auprès des personnes formées dans le cadre de la professionnalisation (CIPI, CDPI, CPRO, POEC) et des congés individuels (CIF, CPF). 20 000 bénéficiaires de formation sortis de formation en 2017 ont été sollicités. Taux de retour moyen : 30 %.